

## Commune de NIEUL-SUR-MER Charente-Maritime

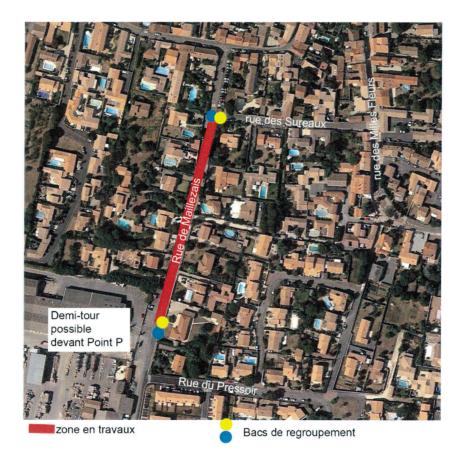
## NOTE D'INFORMATION AUX RIVERAINS

(Extrait de l'arrêté municipal n° 20-185 du 02/09/2020)

Des travaux de création d'une antenne pluviale débuteront le 14 septembre 2020 pour une durée maximum de 2 mois rue de Maillezais.

Afin que ces travaux puissent être réalisés dans de bonnes conditions ainsi qu'en toute sécurité, la rue sera interdite à la circulation et au stationnement des véhicules sur la portion située entre le numéro 6 et le numéro 20 ; l'accès aux propriétés sera maintenu autant que possible.

Pour que la collecte des déchets puisse aussi être assurée, le service gestionnaire mettra en place deux points de collectes positionnés à chaque extrémité de la zone de Chantier.



Conscient de la gêne que ces travaux occasionneront, je vous remercie par avance pour votre compréhension et vous prie de croire en l'expression de mes sincères salutations.

Le Maire, Conseiller Communautaire de l'Agglomération de la Rochelle

Marc MAIGNE



Téléphone : 05 46 37 40 10

Courriel: mairie@nieul-sur-mer.fr - site: www.nieul-sur-mer.fr